

## **Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 5 NOVEMBRE 2018**

### **1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2018**

Secrétaire de séance : Mr GOYEAU

Observations : néant

### **2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

#### **A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D’ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES**

- Ecole : dortoir réalisé dans de bonnes conditions pendant les vacances de la Toussaint. Bonne coordination entre tous les corps de métiers et les agents communaux.
- Aire camping-car : en attente de plaque à poser par l’entreprise CMN (Ex Billeau Métais) pour pouvoir faire l’arrivée d’eau.
- Cantine : livraison des chariots inox et plateaux.
- Réunion des présidents association : divers travaux réalisés en électricité, filets de but de hand posés, signalisation extérieure de la salle de gym, changement de la porte de stockage au foyer des jeunes, réparation de la porte de secours côté RN 149.
- Salle de sports : bon retour des utilisateurs au sujet de la propreté de la salle.
- Salle des fêtes : travaux d’électricité réalisés pour mise en conformité, alarme incendie réparée.
- Eclairage du parking salle de sports : faire vérifier l’horloge.
- Illuminations de Noël à l’entrée de la salle des fêtes installées par l’entreprise Fradin Bretton pour des raisons de sécurité et de solidité de l’ouvrage.
- Salle de théâtre : accès normes handicapés réalisé sur porte entrée. En attente de l’entreprise HAY pour pose des barres de sécurité intérieures.
- Club house : liste de travaux demandés par le club : chauffage en panne, eau froide dans les douches, éclairage vestiaires défectueux, etc.... Il devient primordial de réglementer l’accès de cette salle communale ainsi que les demandes de réparations diverses. Les usagers sont exigeants envers la collectivité, on peut attendre une utilisation plus respectueuse des lieux. Réunion à prévoir avec le bureau du foot et la commune.

#### **B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINE**

Travaux en cours :

- Réseaux eaux pluviales terminés sur les divers chemins ruraux.
- Effacement des réseaux route de Clessé en cours : candélabres posés en décembre. Travaux à réaliser Chemin de Val’Héry pour suppression de l’unique poteau électrique et passer en sous-terrain : à voir lors de la prochaine réunion de chantier. Budget maîtrisé.
- Illuminations Noël : posées le 7 décembre et retirées le 14 janvier 2019.
- Passage de la désherbeuse thermique reportée dans 10 jours pour 2 jours.
- Travaux au Haut Gourneau à réaliser pour pose d’un avaloir.

- Entrée du presbytère : aménager une pente en enrobé côté rue du Presbytère.
- Travaux d'enrobé réalisés à partir du 19 novembre.

**C) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES) - ECOLES**

Conseil des jeunes : élection réalisée avec une bonne participation : élus Axel Noël et Philippine Cadu nés en 2007. Les jeunes assureront comme d'habitude le service du repas des ainés. Prochaine réunion prévue le 24 novembre.

**D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES**

- Tarifs 2019 des locations de salles : + 2 % proposés par la commission. Accord du conseil à l'unanimité.
- 14 juillet : vu le peu de fréquentation l'après-midi, la commission s'est posé la question de savoir s'il fallait continuer ou non les festivités de l'après-midi ?

**E) COMMUNICATION – INFORMATIONS**

- Tag sur le mur de la salle de sports côté Nord : le maire a déposé plainte
- Incivilités et insécurité: suite à un article paru dans la presse un rendez-vous avec le colonel de la gendarmerie est prévu cette semaine.
- Fermeture de la mairie du 24 décembre au 2 janvier
- Voitures épaves : mises en fourrière le 23 octobre après les formalités administratives et la convention signée avec la fourrière agréée (Caillaud-Dané à Bressuire).
- RN 149 : réunion avec l'association « Avenir 147-149 » lors de laquelle il a été annoncé qu'une étude a été demandée par l'Etat pour une autoroute entre Poitiers et Limoges. Quid de Bressuire – Poitiers ?
- P.L.U.i à Clazay : réunion le mardi 13 novembre.
- AG du Stock car le 16 novembre : présence de Mr MARY.
- Remise des prix des maisons fleuries le 1<sup>er</sup> décembre à 11 h à la mairie.
- Téléthon le 8 décembre : Gratuité de la salle comme chaque année.
- Prochains conseils le 10 décembre et le 14 janvier, le CCAS le 29 novembre et le 13 décembre
- Spectacle des enfants des écoles le 21 décembre à 14 h.
- Un vin d'honneur a été offert par la commune pour la cérémonie de la St Hubert le 4 novembre dernier.
- La commune par l'intermédiaire du SIBT a fait procéder à un abattage de bois sur le terrain de Chantegros. Affaire à suivre pour la vente du bois avec la Fédération de la Pêche.

- Vente de l'allée des 4 bornes : signature chez le notaire entre le 21 et le 31 décembre dernier délai.

- Accès internet : zone blanche sur la commune, le conseil départemental essaie de trouver une solution car beaucoup d'autres communes sont concernées de la même manière.

- Demande d'achat d'un tabouret à roulettes pour la maternelle : 138 € accord du conseil.

### **3) RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR SÉCURISATION DU CLUB HOUSE ET DU THÉÂTRE**

3 entreprises ont été consultées avec 2 options par devis (avec ou sans vidéo).

Une seule réponse de l'entreprise XDS a été réceptionnée.

- Club house : 4.189 € TTC sans vidéo et 6.514 € TTC avec la vidéo

- Théâtre : 5.995 € TTC sans vidéo et 9.186 € TTC avec la vidéo

Le conseil retient la proposition d'alarme sans vidéo et donne pouvoirs au maire à l'effet de signer le devis le mieux disant.

Prévoir une réunion avec les utilisateurs de ces 2 salles.

### **4) ROND-POINT RN 149/RD 177 : AVANCEMENT DU DOSSIER AVEC LE MAÎTRE D'ŒUVRE – CONVENTION AVEC LA DIRCO – PLANNING**

L'agglo prend en charge les travaux de canalisations des eaux usées et pluviales (janvier et février) + SVL pour eau potable en mars.

Planning :

- DCE mis en ligne en décembre et appel d'offres : remise des offres pour le 4 janvier 2019 par voie dématérialisée. Notification des marchés le 1<sup>er</sup> février (Lot 1 : dépose du calvaire - Lot 2 : VRD - Lot 3 : signalétique - Lot 4 : aménagement paysager)
- Réalisation de la voirie de début avril jusqu'à fin septembre et réception en octobre. Circulation alternée tout au long des travaux.

Par ailleurs, le maire donne lecture du projet de convention entre la commune et la DIRCO. Avis favorable.

### **5) CONVENTION AGGLO 2 B : EAUX PLUVIALES ROND POINT N 149**

Il s'agit d'attribuer un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais dans le cadre du projet de travaux d'eaux pluviales.

La participation demandée s'élève à hauteur de 35 % du montant des travaux (HT), soit 35 %, soit 24.000 €.

Le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer ladite convention.

### **6) CONTRAT ASCENSEUR MAIRIE**

Suite à la consultation réalisée auprès de 3 autres entreprises, c'est finalement le contrat de l'entreprise KONE qui est reconduit pour 1.020 € par an.

### **7) EMPLACEMENTS POINT APPOINT VOLONTAIRE (PAV)**

Suite à une réunion avec Mr GRELLIER de l'Agglo 2B, certains points de collecte seront modifiés :

- Le Pressou est maintenu

- La chapelle St Martin ne peut pas être supprimé mais déplacé si possible.
- La place St Martin disparait

**8) RECONNAISSANCE DE LA COMMUNE DE CHICHÉ EN CATASTROPHE NATURELLE :  
SÉCHERESSE 2017**

Arrêté du préfet pour reconnaissance de la commune de Chiché au titre de la sécheresse 2017.

**9) COMMISSION DE CONTRÔLE POUR LES LISTES ÉLECTORALES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER  
2019**

En raison de la mise en place de la nouvelle procédure pour les inscriptions et radiations sur les listes électorales, Mr BOCHE Michel est désigné titulaire et Mr GROLLEAU, suppléant. 2 membres seront désignés par l'Administration et le TGI.

**10) DÉLIBÉRATION INDEMNITÉ HORAIRE DE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS POUR LES  
TEMPS NON COMPLET**

Un agent ne peut percevoir des heures au taux des heures supplémentaires de dimanche et jours fériés qu'au-delà de 35 heures de travail par semaine. Exemple : un agent payé sur 19,57 heures par semaine, il faut qu'il ait effectué 15,43 heures complémentaires dans sa semaine avant de percevoir 1 heure supplémentaire.

Si l'heure est considérée comme une heure complémentaire, il est possible de rajouter l'indemnité horaire de dimanche et jours fériés de 0.74 euros par heure si une délibération le prévoit. Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable et donne tous pouvoirs au maire à l'effet de verser l'indemnité horaire de 0.74 €/heure aux agents à temps non complet qui travaillent les dimanches et jours fériés.

**11) DEMANDE DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE HENRI DÈS POUR ACHAT D'ÉQUIPEMENTS  
INFORMATIQUES**

Dans le cadre du programme « intégration du numérique et innovation pédagogique pour le développement des usages des élèves et de la population », une demande de subvention sera faite par la directrice de l'école Henri Dès. Affaire à suivre et prévoir cet investissement au BP 2019.

**12) DÉLIBÉRATION POUR PARTICIPATION À LA MISE EN CONCURRENCE DES SOCIÉTÉS  
D'ASSURANCE DU PERSONNEL AVEC LE CENTRE DE GESTION 79**

La commune est actuellement adhérente au contrat groupe de Centre de Gestion. Celui-ci garantit les risques financiers découlant des obligations statutaires à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité, de maladies et accidents de service. Le contrat actuel arrive à son terme le 31 décembre 2019. Le conseil accepte de faire partie de la consultation lancée par le centre de gestion pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2023.

**13) QUESTIONS DIVERSES : PROGRAMME DU 11 NOVEMBRE ET PRÉPARATION DU  
REPAS DES AINÉS**

- Centenaire 11 novembre 1918 : cérémonie au monument aux morts avec présence du conseil des jeunes, les cloches devront sonner pendant 11 mn à 11 h 00.
- Repas du CCAS : 9 h préparation de la salle et mise en place du couvert, service et vaisselle.